

Bilan socio-économique des pertes pour cause d'inondation de la rivière Saint-François

Robert Viau

Volume 55, Number 3, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104584ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104584ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Viau, R. (1987). Bilan socio-économique des pertes pour cause d'inondation de la rivière Saint-François. *Assurances*, 55(3), 400–407.
<https://doi.org/10.7202/1104584ar>

Article abstract

We are once again pleased to present an interesting article by our collaborator Mr. Robert Viau. It should be noted that the author takes responsibility for the conclusions drawn in his study.

Bilan socio-économique des pertes pour cause d'inondation de la rivière Saint-François⁽¹⁾

par

M. Robert Viau⁽²⁾

400

We are once again pleased to present an interesting article by our collaborator Mr. Robert Viau. It should be noted that the author takes responsibility for the conclusions drawn in his study.



Introduction

Au Québec, nous connaissons mal le phénomène de l'inondation. Il n'existe pas de monographies régionales traitant le sujet. Ce court article est intéressant en ce qu'il permet de faire le tour d'un sujet relativement méconnu au plan socio-économique et d'en mesurer son importance dans le temps et l'espace.

Soulignons que les pertes physiques et les perturbations morales qui découlent de ce phénomène nécessitent un minimum de protection financière. L'un des recours auxquels on fait référence est l'indemnisation partielle par l'État. Mais celle-ci irrite en ce qu'elle fait reposer sur le dos de la collectivité le poids d'une négligence et qu'elle n'offre pas la protection financière totale. Serait-il tout à fait

⁽¹⁾ Au niveau du bilan, notre attention sera dirigée vers les inondations de portée majeure, s'étalant sur une période de plus de cent ans, soit de juin 1874 à aujourd'hui. Ont été retenues comme majeures toutes inondations dont deux des trois critères suivants ont pu être rattachés à l'événement : une interruption des services publics pour quelques jours, une importante facture de dommage, en terme de dommage direct (atteinte aux infrastructures, aux bâtiments et aux avoirs de l'homme, en général : exemple, une récolte entreposée), ou encore une ou des mortalités conséquentes à l'événement. Les journaux, sources de références particulières, nous décrivent assez bien la situation. L'absence de chiffres précis caractérisant l'événement n'est généralement pas un obstacle, quant à sa classification en événement majeur.

⁽²⁾ M. Viau nous signale qu'il a travaillé comme coordonnateur de programme et chercheur dans le domaine de l'inondation. D'une part, il a tenu un poste au ministère des Richesses naturelles (gouvernement du Québec) durant quelques années et a fait successivement de la recherche à l'Université Laval, au département de géographie, à l'U.Q.A.M., Centre d'Étude et de Recherche en Science de l'Environnement. Depuis 1983, M. Viau a travaillé comme conseiller auprès de trois gouvernements africains, soit le Burundi, la République Centre Africaine et le Zaïre, dans le cadre de projets de la Banque Mondiale.

irréaliste que les populations, sujettes à des risques de cet ordre, puissent être clairement identifiées géographiquement à *la grandeur du pays* et que, d'autre part, les riverains soient informés de l'intérêt de l'assurance dans un champ d'intervention aussi méconnu ?

1. Le bassin de la Saint-François

La rivière Saint-François appartient au groupe des rivières sises sur la rive sud du Québec. Elle est non seulement l'un des axes principaux d'écoulement de la région des Cantons de l'Est, mais aussi le plus important. Après la Richelieu (21,275 km²), elle est la deuxième rivière (9,230 km²) de la rive sud, en terme de surface drainée. L'aire recouverte a cela de particulier : 15% de son territoire, soit environ 1,500 km², concerne le secteur américain. Elle prend sa source dans les cîmes appalachiennes et se déverse dans un élargissement du fleuve, le lac Saint-Pierre. Le caractère saillant de la topographie du bassin de la Saint-François est la forte altitude des parties sud et sud-ouest. Ces aires d'élévation marquées provoquent l'acheminement rapide de masses d'eau qui engendrent un gonflement variable des cours du réseau. Plus en aval, il y a des dénivellations s'adouciissant pour laisser place, dans la zone d'embouchure, à un milieu de plaine.

401

Les principaux ouvrages de contrôle de l'intérieur du bassin sont situés aux extrémités. Les villes du centre, comme Sherbrooke et Lennoxville, présentent un caractère important de vulnérabilité au problème de l'inondation. Et ce, d'autant plus que le déboisement marqué du centre du bassin est de nature à provoquer un gonflement de la Saint-François. En bref, au plan physique, les conditions climatiques, le déboisement, la nature du sol, la topographie, l'opération variablement efficace des ouvrages de contrôle sont autant de facteurs qui influent sur le débit de la rivière.

Outre l'aspect physique, le facteur social est primordial : il est à la base même de la catastrophe par le biais des populations, des activités et des institutions en milieu inondable. Dans notre région d'étude, l'accroissement effectif des populations en secteur de plaine d'inondation, drainé par la mise sur pied du chemin de fer au milieu du dix-neuvième siècle, s'accompagne d'un développement résidentiel et industriel progressif. Au début du vingtième siècle, la portée des inondations périodiques devient marquante.

2. Bref historique des événements de l'inondation de la Saint-François

402

Avertir en temps opportun les riverains menacés. Il s'agit parfois d'un court laps de temps : quelques heures, tout juste. Le temps de relocaliser aux étages supérieurs les objets fragiles, chers ou périssables. Bien sûr que les manoeuvres salvatrices du vingtième siècle n'empruntent rien au lustre des interventions modernes. À cette époque, l'entreprise n'était pas toujours empreinte de succès : des riverains refusaient de quitter leurs demeures, prétextant que la dernière évacuation a été vaine. La difficulté d'acheminer à temps l'imminence d'une catastrophe ou l'inefficacité des moyens de protection étaient significatives : les quelques heures de durée réelle de l'événement marquent parfois la vie sociale pour quelques mois (Bromptonville, 1948). Aux inondations importantes suivaient toujours des réunions d'urgence, de comités de toutes sortes, voire de missions d'étude vers les régions américaines où l'on vivait des situations similaires.

Chercher à se protéger des conséquences d'un danger, en permettant aux populations riveraines de parer au choc. Parfois, l'entreprise semble téméraire : à bride abattue, un volontaire s'élance afin d'aviser en aval les riverains de l'imminence de la crue. La vitesse à laquelle s'opère la montée de la rivière tourne parfois en dérision toute forme d'intervention : la rivière s'élève de 2,5 mètres en quatre minutes (Drummondville)⁽³⁾. Bien sûr, les modes de prévision se raffinent : la radio locale, les services de sécurité viennent prêter main forte. Mais l'événement est souvent plus fort que la protection offerte.

Le profil particulier de la rivière, combiné à certains obstacles existant dans le lit, provoque l'interruption de l'écoulement de la glace, voire la formation d'un embâcle. L'intervention humaine, fréquemment nécessaire en de telles circonstances, devient à s'y méprendre un moment social privilégié. Une véritable horde d'individus se regroupent : soixante-quinze hommes travaillent activement à faire des brèches dans le revêche manteau (Bromptonville)⁽⁴⁾.

En certaines circonstances, la montée rapide de la rivière est susceptible d'isoler cruellement. La difficulté qu'ont les services de

⁽³⁾ *La Tribune*, 19 mars 1936.

⁽⁴⁾ *The Sherbrooke Daily Record*, 17 janvier 1935.

sécurité à localiser rapidement les victimes donne davantage de poids à l'événement. Fuir devient parfois impossible (Coaticook)⁽⁵⁾.

Dans la région des Cantons de l'Est, une importante vulnérabilité est enregistrée pour les secteurs industriel et commercial. Le secteur de la plaine d'inondation reste facile d'accès et le développement des infrastructures de transport se fait complice de cette aire attrayante. L'industrie est exposée à des pertes sévères, en matière de bâtiment et de machinerie. Il y a aussi les interruptions de production, qui occasionnent des diminutions de revenu. Ainsi, au rythme de la fermeture progressive des différentes sections de l'usine, la perte financière augmente. Sans indûment pénaliser les travailleurs, on conserve un contrôle sur la production. L'arrêt de la production devient fréquemment une perte plus importante que l'avarie infligée aux infrastructures : 200 heures d'arrêt pour certaines usines du secteur industriel (Sherbrooke)⁽⁶⁾. Ainsi, l'ampleur de la déposition de sédiments accompagnant l'impact de la montée varie : le temps requis, quant à la mise au net, contraste sévèrement d'une situation à l'autre, soit de quelques jours (Windsor)⁽⁷⁾ à une année (Bromptonville)⁽⁸⁾. Au plan commercial, l'élégante porte de sortie permettant de rentabiliser l'opération est la vente après inondation. Il arrive que l'on relocalise une partie importante de la marchandise en lieu sûr, mais la magnitude de l'entreposage de certains magasins et la marge de manoeuvre par trop réduite rendent inévitable la détérioration de certains produits.

403

Lorsque la montée de la crue bloque les voies d'accès, la difficulté momentanée d'écouler les produits de ferme est également source de pertes économiques. Un certain jour, la difficulté d'accès au grand marché de Sherbrooke prive les marchands de revenus d'appoint (Sherbrooke)⁽⁹⁾.

Se relocaliser : sept jours hors de la zone affectée resteront nécessaires (Sherbrooke)⁽¹⁰⁾. Un parent, un ami, une relation de voisinage, tout donne prétexte à rompre une vie coutumière. . . et à chan-

⁽⁵⁾ *La Tribune*, 20 juillet 1943.

⁽⁶⁾ *La Tribune*, 25 mars 1913.

⁽⁷⁾ Commission des Eaux courantes, *Rapport annuel de 1942*, Québec.

⁽⁸⁾ *La Tribune*, 15 avril 1948.

⁽⁹⁾ *La Tribune*, 4 novembre 1927.

⁽¹⁰⁾ *La Tribune*, 24 mars 1913.

ger d'air. On improvise des abris de fortune : le sous-sol d'une église, une école, un centre social : « Déjà une trentaine de personnes sans biens et sans abri ont demandé de l'aide au centre Dorémy » (Richmond)⁽¹¹⁾.

404

Dès le retour au bercail, il faut mettre de l'ordre et se départir de biens devenus inutilisables. La grande pauvreté de certains oblige à se refaire, à même les élans de générosité des mieux nantis. Meubles hétéroclites, boîtes de conserve, vêtements parfois trop amples, qu'importe : l'essentiel est d'oublier la difficulté du moment et de tourner la page. Les pertes sont d'autant plus profondes que les réserves accumulées au caveau représentent des acquis péniblement gagnés : légumes, fruits ou viandes séchées deviennent irrécupérables, après quelques heures de montée (Lennoxville)⁽¹²⁾.

Les secteurs d'agglomération généralement atteints correspondent aux premiers développements urbains, vétustes et aisément vulnérables : dix-sept maisons ont été détruites (Sherbrooke)⁽¹³⁾.

3. Le bilan

Au cours des cent dernières années, les conséquences relatives au phénomène de l'inondation ont frappé en intensités diverses et en différents lieux dans la région des Cantons de l'Est. Le bilan des dommages que nous dressons concerne davantage le milieu urbain et les infrastructures. Nous avons remarqué que certaines inondations ont eu comme conséquences des effets sévères à la grandeur du bassin, tandis que d'autres, bien que tout aussi marquantes, se sont plutôt exprimées au niveau d'aires ponctuelles.

Pour la période concernée, 64 inondations à impact socio-économique variable ont perturbé la vie régionale à divers degrés. Les événements de catégorie majeure de zones d'inondation de milieux agglomérés ont été présentés dans le tableau qui suit.

⁽¹¹⁾ *La Tribune*, 25 février 1981.

⁽¹²⁾ *La Tribune*, 8 novembre 1927.

⁽¹³⁾ *La Tribune*, 25 mars 1913.

A S S U R A N C E S

Événements de catégorie majeure et zones d'inondation (1874-1982)

Date	Agglomération	Mortalités	Dommages en \$ actualisés	
Juin 1874	Sherbrooke	-	-	405
Mai 1876	Sherbrooke	-	-	
Avril 1896	Sherbrooke	1	-	
Oct. 1900	Coaticook	-	-	
Juin 1901	Sherbrooke, Coaticook	1	\$ 866,052	
Juin 1912	Sherbrooke	-	-	
Mars 1913	Sherbrooke	-	-	
Juill. 1916	Sherbrooke	-	\$ 500,000	
Août 1917	Sherbrooke	1	-	
Sept. 1924*	Généralisé	-	\$ 603,612	
Nov. 1927*	Généralisé	6	\$ 1,207,224	
Avr. 1928**	Sherbrooke	-	\$ 1,207,224	
Avr. 1928	Drummondville, Rich- mond	-	-	
Avr. 1934	Coaticook	-	-	
Mars 1936*	Généralisé	-	-	
Juin 1942*	Généralisé	-	\$ 1,362,620	
Juin 1943*	Généralisé	-	-	
Avr. 1948**	Bromptonville	-	\$ 9,018,864	
Mai 1972	Windsor	-	-	
Août 1972	Richmond	-	\$ 400,000	
Mars 1977**	Richmond	-	-	
Fév. 1981**	Richmond	-	Centaines de milliers	
Avr. 1982*	Généralisé	-	\$ 2,242,861	

* 5 agglomérations et plus ont été atteintes.

** Inondation provoquée par l'embâcle.

Le chiffre du dommage actualisé pour cause d'inondation aurait une tendance à la hausse. Heureux que la cueillette de cette information se fasse à diverses sources, puisque le quotidien véhicule souvent une note de sensationnalisme qui gonfle nécessairement la portée des dommages : « Les articles de journaux sont de nature à exagérer l'état du dommage »⁽¹⁴⁾. D'autres sources, tels les documents d'archives, les rapports de la Commission des Eaux courantes, les documents des Sociétés d'histoire concernés, ont aussi été consultés.

406 Conclusion

L'homme, par sa nature, négligent, oublieux et spontané, donne suite à un désir d'appropriation d'espace en retour d'incontestables avantages. Au fur et à mesure de la mise en place d'infrastructures de transport, des mouvements socio-économiques conséquents s'avivent. Nous constatons une usurpation lente et progressive qui a été conduite par des intérêts particuliers, plutôt que par un souci d'équilibre entre les forces de la nature et des besoins spatio-organisationnels de sociétés. Si l'homme a occupé un morceau de territoire fondé sur la précarité, seul l'homme, dans un souci de recherche d'un meilleur équilibre, peut donner un sens à cette situation de déraison.

Liste d'ouvrages consultés

Archives du ministère de l'Environnement, *Rapports relatifs aux principaux cours d'eau de la région à l'étude*.

Archives des Sociétés d'histoire de Sherbrooke, Richmond, Windsor et Lennoxville.

Commission des Eaux courantes du Québec, *Rapports annuels de 1924-1936-1942-1943*, Québec.

Couture, M., « La Saint-François... des problèmes de quantité », *Ressources*, vol. V, n° 5, 1974, Québec, pp. 17-20.

Dacy, D.C. and H. Kenreuther, 1969, *The economics of natural disaster*, New York, New York Free Press, p. 163.

⁽¹⁴⁾ Sewell, W., 1964, *Water Management and Floods in the Fraser River Management*, Chicago, The Chicago University Press, Research Paper No. 100, p. 163.

Dresser, J.A., 1935, *The Eastern Townships : a study in human geography*, Transaction of the Royal Society of Canada, p. 24.

Dworkin, J., 1974, *Global trends in natural disasters 1947-1973*, Toronto, Natural Hazard Research, Working Paper No. 26, p. 5.

Gately, J.E., 1973, *The idea of flood*, Boston, Middlesex Polytechnic Flood Hazard Research Project : Special Publication No. 1.

Mackenzie, F., 1977, *The history of man's utilization of the St. Francis River*, Québec, Lennoxville, B.A. thesis, p. 64.

Mitchell, J.K., 1974, *Natural hazard research*, Washington, Perspectives in Environment Association of American Geography, pp. 311-341.

407

Revue du Centenaire de Windsor, 1976, *Les ponts de Windsor*, p. 52.

Viau, R., 1976, *Programme de cartographie des zones d'inondation pour le Québec*, Québec, Document interne, Ministère des Richesses naturelles, p. 36.

Visvader, H. and I. Burton, 1974, "Natural hazard and hazard policy in Canada and the U.S.," *Natural hazard local, national, global*, Toronto, Oxford University Press, pp. 219-231.

White, G., I. Burton and Kates, R., 1978, *The environmental hazard*, New York, Oxford University Press, p. 240.

Le Rendez-Vous de Septembre de 1987

Au *Rendez-Vous*, cette année, trois collaborateurs ont tenu à présenter un aspect particulier de la situation actuelle, dans le domaine des assurances. Devant l'attitude prise par les assureurs et les réassureurs, tant au point de vue prime qu'étendue de la garantie, cette situation a poussé le consommateur à chercher des solutions à l'extérieur des garanties conventionnelles. C'est ainsi qu'un peu partout sont nées des sociétés dites *captives* et que l'assuré a tenté de se protéger soit à l'aide de *captives*, soit à l'aide de franchises coiffées d'une assurance, reprise à son tour par les réassureurs. Quelles sont, en détail, ces solutions auxquelles on a eu recours et quels seront les résultats ? Voilà ce que ces collaborateurs du *Rendez-Vous* de Septembre ont voulu exposer au cours d'une journée entière, consacrée à l'assurance, à la réassurance et à ces initiatives nouvelles.